

considéré que le sens que réveillait ce mot. *Atteindre* présentait à l'esprit tantôt l'idée de *frapper*, tantôt celle d'*attraper*, tantôt celle d'*égaler*; et on lui a donné le complément des mots dont il rappelait l'idée. On a dit, dans le sens de *frapper*: « *Atteindre quelqu'un d'un coup de pierre*; » dans le sens d'*attraper*: « *On eut beau courir, on ne put pas atteindre ce filou*; » dans le sens d'*égaler*: « *Il est difficile d'atteindre Racine*. »

La règle donnée sur le complément d'*atteindre* est donc conforme à l'étymologie, et accommodée aux idées accessoires que ce verbe s'est à peu près appropriées.

Mais quand on dit: « *Vous n'atteindrez jamais à Paul*, » n'est-on pas en contradiction avec la règle? Puisque Paul est une personne, il doit former un complément direct.—La contradiction n'est qu'apparente: Paul assis dans un fauteuil suspendu, à la hauteur duquel ses camarades tâchent de s'élever, est considéré non comme un être animé, comme un homme qu'on veuille frapper, attraper ou égaler, mais comme une chose à laquelle on s'efforce d'atteindre. (Domergue, *Solutions gramm.*, p. 187 et suivantes.)

—M. Dessiaux condamne comme barbarisme la phrase de Voltaire citée au commencement de cet article: « *Il n'est pas permis à un mortel d'atteindre de plus près à la Divinité*; » parce que, dans ce cas, il n'y a pas de milieu entre celui qui atteint et la chose atteinte. Cette critique nous paraît un peu trop sévère. S'il s'agissait d'un but fixe et déterminé, l'observation serait juste; mais *atteindre à la Divinité* veut dire: « *atteindre à un point de perfection qui rapproche l'homme de la Divinité*. » En effet il ne peut jamais arriver réellement à la perfection divine; mais il peut *atteindre à* une perfection relative, qui se trouve *plus ou moins près* de la Divinité. Il nous semble que l'expression de Voltaire, ainsi entendue, peut être admise; car, ainsi que nous l'avons déjà fait observer (tome I^{er}, page 255), il y a des degrés dans la perfection humaine. A. L.

ATTENDRIR (S'). On dit s'*ATTENDRIR sur quelqu'un* et s'*ATTENDRIR pour quelqu'un*.

Mais ces deux expressions n'ont pas la même signification. S'*ATTENDRIR sur quelqu'un*, c'est être sensible à son malheur:

J'ai vu de vieux soldats, qui servaient sous le père,
S'*attendrir sur* le fils et frémir de colère. (Voltaire, *Oreste*, acte V, sc. 2.)

Et s'*ATTENDRIR pour quelqu'un*, c'est s'attendrir en faveur de quelqu'un, prendre intérêt à quelqu'un, être disposé à le protéger, à le secourir, à le défendre: « *C'est vous seul pour qui mon cœur s'attendrit*. » (Fénelon.)

Pour ces deux étrangers laissez-vous *attendrir*.
(Voltaire, *Oreste*, acte IV, sc. 8.)

AUDACE. Ce mot ne signifie pas, comme le dit l'Académie, une hardiesse excessive. C'est un mouvement violent de l'âme qui porte à des entreprises ou à des actions extraordinaires, au mépris des obstacles les plus imposants, des barrières les plus respectables et les plus sacrées, des suites les plus dangereu-

ses. La *hardiesse* marque du courage et de l'assurance. L'*audace* marque de la hauteur et de la témérité: « *La hardiesse est de mise auprès des grands*; les « gens timides passent chez eux pour des sots. L'*audace* nuit aux subalternes; « les supérieurs veulent de la soumission, et rendent toujours de mauvais « services à ceux qui n'ont pas assez respecté leur autorité. » (Guizot, *Synon*.)

AVARE se dit des personnes et des choses. L'Académie semble le faire entendre, mais elle donne peu d'exemples; nous allons en ajouter quelques uns:

En vain vous espérez qu'un Dieu vous le renvoie,
Et l'*avare* Achéron ne lâche point sa proie. (Racine, *Phèdre*, acte II, sc. 5.)
Le fléau dans vos mains
Force l'*avare* épi d'abandonner ses grains. (Rosset.)
Et leur tendresse *avare*
Vous refusant un bien si doux. (Rousseau.)
Celui qui pour lui seul accumulant son or,
Sous une *avare* clé renferme son trésor. (Fayolle.)

A L'AVEUGLE, EN AVEUGLE. L'Académie confond ces deux expressions, ou plutôt ne met aucune différence entre elles. Cependant, dit Beauzée, à l'*aveugle* marque un défaut d'intelligence, et *en aveugle* exprime la privation des lumières de la raison.

Racine a dit:

Puisqu'après tant d'efforts ma résistance est vaine,
Je me livre *en aveugle* au transport qui m'entraîne. (*Andromaque*, acte I, sc. 1.)

AVEUGLER, S'AVEUGLER. L'Académie ne donne à ce verbe qu'un régime direct, soit dans le sens propre, soit dans le sens figuré. Cependant Racine, Campistron, Voltaire, Fléchier et Fénelon ont fait usage de ce mot au figuré, avec un régime indirect, dans le sens de troubler, obscurcir la raison:

Ah! que je crains, mes sœurs, les funestes nuages
Qui de ce prince obscurcissent les yeux;
Comme il est *aveuglé* du culte de ses dieux. (Racine, *Esther*, acte II, sc. 9.)
La fortune des rois n'a rien qui m'éblouisse,
J'en regarde l'éclat sans *en être aveuglé*. (Campistron.)
.... Les cœurs si troublés
Sur leurs vrais intérêts sont toujours *aveuglés*. (*Zulime*, acte I, sc. 2.)

« *Il ne s'aveuglait pas sur les défauts de ses amis*. » (Fléchier.) — « *On doit craindre de se flatter et de s'aveugler sur les grands intérêts de l'état*. » (Fénelon.)

AVOIR. Voyez au mot *il*.

B

B, substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (*Le Dictionnaire de l'Académie*.)

BAIGNER (SE). L'expression « *se baigner dans le sang* » signifie faire

mourir beaucoup de monde par cruauté. Cette acception a beaucoup d'étendue :

- ... Malgré la pitié dont je me sens saisir,
Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir.
(Racine, *Andromaque*, acte I, sc. 2.)
Songe aux fleuves de sang ou ton bras s'est baigné.
(Corneille, *Cinna*, acte IV, sc. 2.)
Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur.
(Racine, *Athalie*, acte II, sc. 2.)
Dans le sang innocent ta main va se baigner.
(Voltaire, *Alzire*, acte V, sc. 5.)

Voyez au mot *promener*.

BALANCE. Ce mot est employé au figuré dans des acceptions diverses.

- ... Le Dieu vengeur de l'innocence,
Tout prêt à te juger, tient déjà sa balance. (Racine, *Esther*, acte III, sc. 5.)
Bravons sa violence ;
Ma gloire intéressée emporte la balance. (Racine, *Iphigénie*, acte III, sc. 7.)
Il faut qu'entre eux et lui je tienne la balance.
(Racine, *Britannicus*, acte I, sc. 1.)
Dans la balance
Mon nom peut-être aura plus de poids qu'il ne pense.
(Le même, acte I, sc. 2.)

BANDEAU. Les poètes ont donné un bandeau à Cupidon, à Thémis, à la Fortune ; et comme ils aiment à personnifier les êtres moraux, ils donnent également un bandeau à toutes les passions qui aveuglent les hommes, qui obscurcissent leur raison, telles que la vengeance, la haine, l'amour, l'erreur, etc. ; et les prosateurs les imitent quelquefois.

- ... Si vous voyiez ceint du bandeau mortel,
Votre fils Télémaque approcher de l'autel. (Racine, *Iphigénie*, acte I, sc. 3.)
Le bandeau de l'erreur aveugle tous les yeux. (Voltaire, *la Henriade*, chant VI.)
Déjà de tout le camp la discorde maîtresse
Avait sur tous les yeux mis son bandeau fatal. (Racine, *Iphigénie*, acte V, sc. 6.)

BATTRE. Voyez la *Remarque* sur le mot *jouer*.

BÉGAYER. L'Académie ne donne que deux exemples de ce mot employé activement. En voici d'autres qui méritent d'être connus :

- Tout charme en un enfant dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée,
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée. (Boileau, *Épître IX*.)
Apollon présidait au jour qui m'a vu naître ;
Au sortir du berceau j'ai bégayé des vers. (Voltaire.)
On s'est tout dit, et l'amante s'accuse
Près de l'amant bégayant un excuse. (Bernard, *l'Art d'aimer*, chant II.)
L'aïeul rit à ce fils, dans ses bras le balance,
Et bégaye avec lui les mots de son enfance. (Mollevault.)

BÉJAUNE, substantif masculin. Au propre, oiseau jeune et niais ; au figuré

et familièrement, ce mot a été dit par corruption de *bec jaune*, par illusion aux oisons et autres oiseaux niais et tout jeunes, qui, avant d'être en état de sortir du nid, ont le bec jaune ; et on l'a appliqué aux jeunes gens simples et sans expérience. Cependant, au lieu de dire : « Ce jeune homme a eu son bec « *jaune*, » on dit : « Ce jeune homme a eu son *béjaune*. »

BOCAGER, ÈRE. Cet adjectif n'est guère usité qu'en poésie.

- Le Léthé baigne en paix ces rives bocagères.
(Delille, traduction de l'*Énéide*, livre VI.)
Imitez le Poussin aux fêtes bocagères,
Il nous peint des bergers et de jeunes bergères,
Les bras entrelacés, dansant sous des ormeaux.
(Le même, *les Jardins*, chant IV.)
Diane au carquois d'or, déesse bocagère. (De Fontanes.)
Des voix se font entendre, et les chants des bergères
Se mêlent aux accords des flûtes bocagères. (Malfilâtre.)

Ce mot semble vieillir. Il serait fâcheux de se priver d'un terme qui peint si bien les mœurs des habitants de la campagne, et qui est si utile lorsqu'il s'agit de présenter des tableaux champêtres.

BOSELER est un verbe actif qui s'emploie en parlant du travail en bosse sur la vaisselle d'or ou d'argent, ou de tout autre métal. (L'Académie, Trévoux, Féraud et les lexicographes modernes.)

Boseler se dit quelquefois dans le même sens que *bossuer* ; mais alors on l'emploie surtout avec le pronom personnel : « Cette écuelle s'est *bosselée* en « tombant. » (Académie.)

BOSSUER, verbe actif, se dit des bosses qu'on fait à de la vaisselle d'or, d'argent, d'étain, en la laissant tomber, ou de quelqu'autre manière. — On dit aussi *bossuer un casque, une cuirasse*. (Académie.)

BRISE, BISE, substantif féminin singulier.

Brise, terme de marine, est un nom que l'on donne à de petits vents frais et périodiques qui soufflent dans certains parages. « Que la brise du soir est « douce et parfumée ! » Il se dit encore de certains vents périodiques, violents et dangereux pour les navires : « Les vaisseaux sont à l'abri des plus « fortes brises. » (Raynal.)

Bise est un vent froid et sec qui règne dans le fort de l'hiver, et qui souffle entre l'Est et le Nord. (L'Académie, Trévoux et Richelet.)

BROUILLAMINI, substantif masculin. Désordre, brouillerie, confusion. Il est plus commun au propre qu'au figuré ; mais il n'est que du style familier : « Il y a là dedans trop de *brouillamini*. » (L'Académie, Trévoux et Richelet.)

Embrouillamini ne se trouve dans aucun dictionnaire ; cependant Voltaire a dit dans sa *Correspondance générale* (t. LXXIV, lettre 71) : « Il y a au « troisième acte un *embrouillamini* qui me déplaît ; » mais ici cet écrivain s'est servi d'une mauvaise expression.

BRUINER. Ce verbe unipersonnel se dit de la bruine, d'une petite pluie

froide, fine, et qui tombe très lentement : « Il ne pleut pas bien fort, il ne fait « que *bruiner*. » (L'Académie et Trévoux.)

Beaucoup de personnes disent abusivement : « Il *brouine*, ou il *brouil-
lasse*. »

BRUT. Plusieurs bons auteurs ont écrit avec un *e* final *brute* au masculin comme au féminin, surtout dans le sens figuré. On en trouve des exemples dans Massillon, La Bruyère, l'abbé Grozier, et même dans Voltaire, qui en a fait usage au propre.

Que lui reviendrait-il de ces *brutes* ouvrages ? (Voltaire, *De la liberté*.)

Aujourd'hui on serait plus scrupuleux.

Autrefois on disait adjectivement et dans tous les styles : « Cet homme est « une bête *brute*, a les manières *brutes* ; » présentement on ne le dit que dans le style familier.

C

C, substantif masculin, suivant l'appellation ancienne et l'appellation moderne. (L'Académie.)

CABANON, substantif masculin. Nom que l'on donnait dans quelques prisons, et particulièrement à Bicêtre, à des cachots très obscurs, dans lesquels on enfermait les vauriens : « Il fut mis aux *cabanons*. » (Le *Dictionnaire de l'Académie*.)

Le peuple dit, par corruption, *galbanon*.

CACHETER, FURETER, FEUILLETER, CHAPELER, etc. Il s'agit d'établir comment on doit prononcer ces mots. D'abord Régnier-Desmarais, Buffier, Restaut, d'Olivet, Dumarsais, etc., s'accordent sur ce point : 1° qu'on ne saurait prononcer deux *e* muets de suite à la fin des mots (voyez page 10, première partie, et aussi p. 511) ; 2° qu'il faut toujours s'arrêter sur la syllabe qui précède un *e* muet, et également à la fin des mots.

Restaut (page 328 de sa *Grammaire*) donne pour règle que *cachette*, du verbe *cacheter* ; *chapelle*, du verbe *chapeler* ; *feuillette*, du verbe *feuilleter*, et tous les autres mots de cette espèce doivent se prononcer en faisant entendre l'*e* pénultième un peu ouvert, comme dans *cachette*, *chapelle*, *feuillette*, etc., noms substantifs ; mais qu'à l'égard des temps où la lettre *t*, ou bien la lettre *l*, n'est pas redoublée, comme dans *je cachetais*, *je chapelais*, etc., l'*e* pénultième reste muet, et ne se fait point sentir.

L'abbé Fromant nous apprend dans son *Supplément à la Grammaire de MM. de Port-Royal*, page 7, que l'Académie, consultée en 1746 au sujet de la prononciation de ces verbes, décida d'une voix unanime qu'il faut prononcer *je furette*, *je cachette*, et les autres verbes de cette espèce, avec l'*e* pénultième un peu ouvert : *je furete*, *je cachète* ; et il ajoute que cette décision est conforme à l'analogie de la langue, c'est-à-dire, conforme aux principes énoncés en tête de cette remarque.

Enfin, l'Académie (dans son *Journal*, recueilli par l'abbé de Choisy en 1696) a été d'avis qu'en général les verbes qui ont un *e* à la pénultième rendent féminin cet *e* de la pénultième, lorsqu'il est suivi d'une syllabe masculine, et par exemple que l'on dit *cacheter*, *feuilleter*, *chapeler* avec des *e* féminins ; mais que ces *e* deviennent masculins quand la dernière syllabe est féminine, comme dans *je feuillette*, *je chapelle*, et qu'alors il faut que l'on prononce *je cachète*, *je chapèle*, *je nivèle*, etc. « Je ne veux point avoir avec « moi un espion qui furete de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler. »

(Molière, *l'Avare*, acte V, sc. 3.)

— Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, tome I^{er}, pages 511 et 512. A. L.

CACOCHYME, adjectif des deux genres, malsain, de mauvaise complexion ; corps *cacochyme*. Il se dit aussi quelquefois des personnes, mais plus pour exprimer la bizarrerie de l'esprit que la mauvaise habitude du corps : « Cet homme est *cacochyme*. » (L'Académie.)

... Un vieillard *cacochyme*,
Chargé de soixante et dix ans. (Voltaire.)

Cacochisme est un barbarisme.

CACOPHONIE, substantif féminin. En grammaire, c'est un vice d'élocution qui consiste en un son désagréable, produit par la rencontre de deux lettres ou de deux syllabes, ou bien encore par la répétition trop fréquente des mêmes lettres ou des mêmes syllabes. (Dumarsais.)

On cite comme exemple de cacophonie ce vers de Voltaire :

Non, il n'est rien que sa vertu n'honore. (*Nanine*, acte III, sc. 8.)

— Boileau, voulant se moquer de Chapelain, imite ainsi son style rocailleux :

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve, etc.

Et M. J. Chénier, dans son épigramme sur le *Guillaume Tell* de Lemierre :

Lemierre, ah ! que ton Tell avant-hier me charma !
J'aime ton ton pompeux et ta rare harmonie, etc.

Le mot *cacophonie* s'emploie aussi pour indiquer des chants qui ne sont pas d'accord. A. L.

Plusieurs disent à tort *cacaphonie* au lieu de *cacophonie*, le seul mot qui soit conforme à l'étymologie.

CAFÉ, substantif masculin. Beaucoup de personnes écrivent ce mot avec deux *f* ; mais dans le *Dictionnaire de l'Académie*, dans ceux de Féraud de Richelet, de Trévoux, et dans l'*Encyclopédie* in-folio, il n'est exprimé qu'avec un seul *f* : « Jean Thévenot, auteur d'un Voyage en Asie, apporta, « dit-on, en 1656, le *café* en France. »

CALQUER, DÉCALQUER. On confond quelquefois ces deux expressions, quoiqu'elles diffèrent essentiellement dans leur signification.

Calquer, c'est contre-lirec un dessin, en passant une pointe sur les traits